

DELIBERATION N° 76-13 DU 28 JUIN 1976  
PORTANT APPROBATION DU PROGRAMME 1977-1981

---

Le Conseil d'Administration de l'Agence Financière de Bassin Seine-Normandie.

Vu la loi n° 64.1245 du 16 décembre 1964 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre la pollution et notamment sur article 14 modifié.

Vu le décret n° 66.700 du 14 septembre 1966 relatif aux Agences Financières de Bassin.

Après avoir entendu le rapport du Président de la Commission des Travaux et Programmes

D E L I B E R E

Article Unique

Le Troisième Programme de l'Agence Financière de Bassin Seine-Normandie, dit Programme 1977-1981, annexé à la présente délibération, est adopté.

Le Secrétaire  
Directeur de l'Agence

Le Président  
du Conseil d'Administration

F. VALIRON

L. LANIER